

France
tél 03 88 67 14 14
fax 03 88 67 11 68
email infos@bioblock.fr
www.bioblock.com

Belgique / België
tél 056 260 260
fax 056 260 270
email belgium@bioblock.com
www.be.fishersci.com

Mode d'emploi

Huile silicone A





B.P. 111 - F 67403 ILLKIRCH CEDEX - ☎ (33) 88 67 14 14 - TÉLÉCOPIE (33) 88 67 11 68 - TÉLEX BIOBLOK 890436 F

MODE D'EMPLOI

CODE ARTICLE	REFERENCE USINE	DESIGNATION
33408	NILLESEN	HUILE SILICONE A

Pour la mise en service de ses appareils ainsi que pour son service après-vente BIOBLOCK SCIENTIFIC a choisi AVANTEC.

AVANTEC SIEGE

Bd Sebastien Brant
Parc d'Innovation
67400 ILLKIRCH
Tel : 03 88 66 67 24
Fax : 03 88 67 01 76

AVANTEC ILE DE FRANCE

5 bis rue du Pont des Halles
94150 RUNGIS
Tel : 01 45 12 30 30
Fax : 01 45 12 30 33

AVANTEC RHONE ALPES

Tel : 04 74 95 95 95
Fax : 04 74 95 95 90

AVANTEC MIDI PYRENEES

Tel : 05 61 44 02 89
Fax : 05 61 44 13 42

AVANTEC PROVENCE COTE D'AZUR

Tel : 04 91 27 12 25
Fax : 04 91 27 13 49

AVANTEC NORD

Tel : 03 20 47 19 71
Fax : 03 20 47 12 16

NOVODIRECT GMBH

Tel : 07851 7069
Fax : 07851 75362

BIOBLOCK SCIENTIFIC SUISSE

Tel : 061 9013700
Fax : 061 9013776

No. M FDS 06

date : 12/96

Fiche de Données de Sécurité (91/155/CEE)

HUILE SILICONE A

1. Identification du produit et de la société

1.1 Identification de la substance ou de la préparation:
Nom commercial: Huile Silicone A
1.2 Identification de la société/entreprise:

Fournisseur: Gerard Nillesen Laborgeräte Karlsruhe
Rue/B.P.: Vorholzstraße 2
Nationalité/C.P./Lieu D-76137 Karlsruhe
Téléphone 0721-356931
Télefax 0721-356932

2. Compositions/informations sur les composants

2.1 Caractérisation chimique (substance)
No. CAS Identification
Polyméthylphénylsiloxane

3. Identification des dangers

3.1 Dangers essentiels pour l'homme et l'environnement:
néant

4.Premiers secours

4.1 Informations supplémentaires:
-
4.2 Après inhalation:
Aucune mesure particulière n'est nécéssaire
4.3 après contact avec la peau:
Laver avec beaucoup d'eau pure ou savonneuse
4.4 après contact avec les yeux:
Rincer aussitot à grande eau. En cas d'irritation permanente, consulter un avis médicale
4.5 après ingestion:
Faire vomir

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.0 Informations générales:
-
5.1 Moyens d'extinction appropriés:
jet d'eau, poudre d'extinction, sable, mousse, gaz carbonique.
5.2 Moyens d'extinction à éviter pour des raisons de sécurité:
D'après l'état actuel de nos connaissances: aucun connu.
5.3 Risques particuliers résultant de l'exposition à la substance/préparation, aux produits de la combustion, aux gaz produits:
-
5.4 Equipement de protection spécial:
-

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

6.0 Informations générales:
-

6.1 Précautions individuelles:
Aucune mesure particulière nécessaire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:
Respecter la réglementation locale.

6.3 Méthode de nettoyage:
Ramasser par un moyen mécanique et éliminer en respectant la réglementation. Faire absorber par un produit tel que la diatomite et éliminer en respectant la réglementation.

7. Manipulation et stockage:

7.0 Informations générales:
Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

7.1 Manipulation:
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Le produit déversé entraîne un risque élevé de dérapage.
Précautions à prendre contre un incendie ou une explosion: Aucune mesure particulière de prévention des incendies et des explosions n'est nécessaire.

7.2 Stockage:
Conditions de sécurité exigées pour le stockage et les containers: -
Conditions de stockage pour les matières incompatibles: -
Indications supplémentaires sur les conditions de stockage:

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Informations supplémentaires sur la conception technique du système:

8.2 Substances associées avec valeurs limites à surveiller pour les postes de travail :

8.3 Equipement de protection individuelle nécessaire:
Mesures générales de protection et d'hygiène: Aucune mesure d'hygiène particulière n'est nécessaire.
Protection respiratoire: non nécessaire.
Protection des mains: gants conseillé.
Protection des yeux: lunettes de protection conseillé.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Aspect:
Etat physique: liquide
Couleur......: incolore
Odeur........: inodore

9.2 Données de sécurité:

					Méthode (67/548/CEE):
Changement d'état....................:					
Point de fusion....................:	<	-35 °C			
Point d'ébullition.................:	néant	°C	à	hPa	
Point d'éclair.......................:	env.	225 °C			EN 22719
Inflammabilité.......................:					
Température inflammatoire...........:	>	400 °C			DIN 51794
Auto-inflammabilité.................:		°C			
Propriétés comburantes..............:					
Dangers d'explosion.................:					
Limite d'explosivité................:	néant				
Pression de vapeur..................:		hPa	à	20 °C	

Densité..............................: env. 1,07 g/cm3 à hPa 25 °C
Solubilité dans l'eau................: pratiquement insoluble
pH...................................: néant à °C g/l H2O
Coeff. de distribution octanol/eau...:
Viscosité............................: 90 - 110 mPa.s à 25 °C

9.3 Indications supplémentaires:
Décomposition thermique: > 350 °C

10. Stabilité et réactivité

10.0 Informations générales:
Aucune réaction dangereuse connue si les règles de stockage et de manipulation sont respectées.

10.1 Conditions à éviter:
-

10.2 Substances à éviter:
-

10.3 Produits de décomposition dangereux:
Si les règles de stockage et de manipulation sont respectées aucun connu. Des mesures prises à 150 °C et au delà ont montré qu'il se produit une décomposition oxydante qui libère une faible quantité de formaldéhyde. Des examens ont montré qu'à partir d'environ 180 °C une faible quantité de benzène est libérée.

11. Informations toxicologiques

11.0 Informations générales:
Dans l'état actuel de nos connaissances, aucun risque de dommage si le produit est utilisé dans les règles de l'art.

11.1 Toxicité aiguë:
Symptomes spécifiques sur les bêtes d'après les tests: Siloxanes cycliques de faible poids moléculaire avec au moins un atome de silicium, qui contiennent un groupe méthyle et phényle, montrent des caractéristiques oestrogènes dans les essais sur les animaux.

12. Informations écologiques

12.1 Informations sur l'élimination (persistance et dégradabilité)
Non biodégradable.
Autres informations : Ne forme pas de film stable à la surface des eaux. Est adsorbé par les particules en suspens. Dépôt par sédimentation.

12.2 Comportement dans le milieu naturel (environnement):
Une bioaccumulation est improbable.

12.3 Effets écotoxiques:
Pas de données connues.

12.4 Informations écologiques supplémentaires:
Si le produit est manipulé dans les règles de l'art et si la réglementation en vigueur est respectée : L'expérience actuelle montre que le produit ne présente aucun danger pour l'environnement.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Produit:
Recommandation: Elimination par incinération dans une installation pour déchets spéciaux. Les petites quantités peuvent être brûlées dans une installation pour les ordures ménagères. Respecter la réglementation locale.

13.2 Emballage contaminé:
Recommandation: Les emballages doivent être vidés (plus de gouttage, plus de ruissellement, curé à la spatule). L'éventuelle réutilisation des emballages doit être soumise au respect des réglementations locales ou nationales en

vigueur.

14. Instructions concernant le transport

14.1 Transport par route/chemin de fer ADR/RID et GGVS/GGVE:
GGVS / GGVE..........: produit non dangereux
ADR / RID............: produit non dangereux
Tableau de securité - échelle du danger: UN N°:
Désignation du produit:
Remarques:
Symboles d'expédition:
Express..............: autorisé
14.2 Transport national ADN/ADNR:
Remarques:
14.3 Transport maritime IMDG/GGVmer:
Classe IMDG/GGVmer...: produit non dangereux
EMS..................: MFAG:
Pollution maritime...: non
Nom chimique technique:
Nom technique......:
Proper ship.name...:
Remarques:
Symboles d'expédition:
14.4 Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:
Classe ICAO/IATA.....: produit non dangereux
Nom chimique technique:
Nom technique......:
Proper ship.name...:
Remarques:
Symboles d'expédition:
Règle d'emballage....: PAC: Max.net.:
CAO: Max.net.:
Envois par avion.....: autorisé
14.5 Transport/autres données: -

15. Informations réglementaires

15.1 Classification selon la directive CE:
CE-R: -
CE-S: -
15.2 Directives nationales:

16. Autres informations:

La mise à disposition de cette information du produit ne se fait pas selon le décret d'application 91/155/EWG.
n.u. : non utilisable - n.s. : non subordonné

Ces données indiquent uniquement les conditions de sécurité du/des produit(s) et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances. Elles ne dressent pas une liste exhaustive de propriétes du/des produit(s) décrit(s) dans le sens d'une traité de garantie légal.Vous tirez les propriétes du/des produit(s) des feuilles de renseignement des produits respectifs.